Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le 1364/2024

ID: 065-216503136-20240402-2024 DE 025-DE

République française

Département des Hautes-Pyrénées

COMMUNE DE MOMERES

Séance du 02 avril 2024

Membres en exercice :

Date de la convocation: 02/04/2024

14

L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Eugène CAZENAVE

Présents: 14

Présents: Christophe ROMAN, Françoise BERENGUEL, Eugène

Votants: 14

CAZENAVE, Patrick BONNET, Anne-Marie CHAVANON, Christelle MEDAILLON, Julien MONIN, Baptiste MOULIE, Florent REYNAUD, Bernard SARRABERE, Gilles SEMMARTIN, Marc SUBERBIE, Sylvain

Pour: 15

TRIGUEROS

Contre: 0

Représentés: Pierre GIRARDEAU par Françoise BERENGUEL, Rémi

PELTIER par Eugène CAZENAVE

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Baptiste MOULIE

Objet: CREATION D'UNE VOIE - 2024_DE_025

CREATION DE VOIE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la dénomination des rues,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de baptiser une voie.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décident d'attribuer le nom suivant

Impasse de la Gespe

Donnent pouvoir à Monsieur le Maire pour exécuter toute démarche administrative inhérente à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

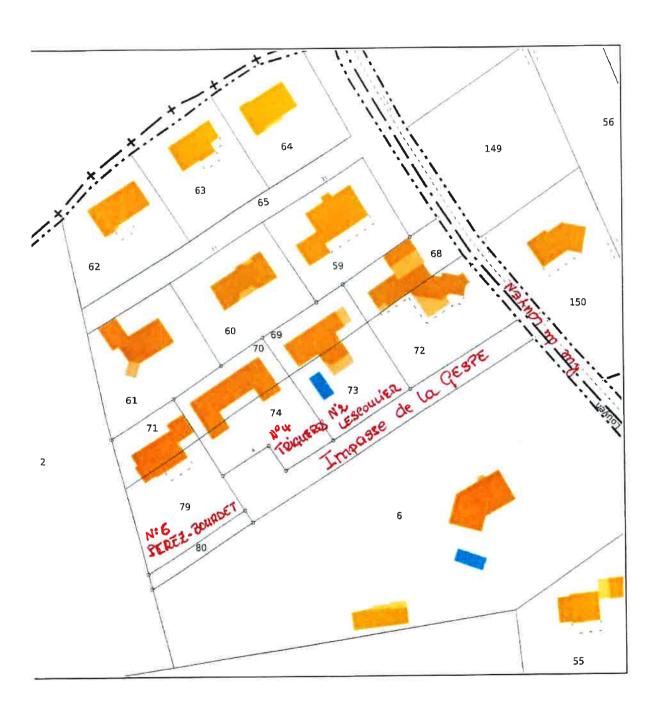
Christophe ROMAN

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024 Publié le **19/04/2014 S LO** ID : 065-216503136-20240402-2024_DE_025-DE



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20____ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20____



ocumentation Nationale du Cadastre autey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex IRET 16000001400011

